Fre. 3
18777
Case
FRE
20464

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

DISCOURS

DE F. LAMARQUE,

PRÉSIDENT DU CONSEIL,

Sur les effets politiques du renouvellement d'un tiers du Corps législatif.

Séance du 30 Floréal, an V.

REPRÉSENTANS DU PEUPLE,

LE renouvellement paisible et calme du tiers des deux Conseils, et d'un membre du Directoire exécutif, est un de ces actes majeurs qui annoncent solemnellement

THE NEWBERRY LIBRARY

la marche régulière de notre acte constitutionnel, et dont l'heureuse et salutaire expérience pénètre de joie dans ce moment tous les amis sincères du gouvernement républicain.

Le voilà donc à l'abri des orages, et assis désormais sur d'impérissables fondemens, cet édifice de notre liberté politique, attaqué si souvent par le despotisme, l'ignorance et la superstition; ébranlé quelquefois par l'inexpérience ou l'erreur, l'hypocrisie ou l'exagération, mais constamment soutenu par la sagesse des patriotes éclairés, par le génie de nos guerriers, et par les travaux immortels des armées républicaines. Cet édifice, inébranlable aujourd'hui, offre un modèle à la postérité, une source inépuisable de bonheur à tous les Français, et bientôt il captivera l'admiration et la reconnoissance de ceux-là même qui en méconnurent trop long-temps la sagesse, la douceur et la force.

Ah! qui pourroit se souvenir encore de nos anciennes divisions, lorsqu'on apperçoit de toutes parts des gages sacrés de paix, de tranquillité individuelle, et de prospérité publique?

Qui ne frémiroit de conserver des ressentimens, des préventions ou des desirs de vengeance, capables d'aigrir ou de perpétuer nos malheurs domestiques, lorsque tous les cœurs généreux, tous les vœux de la patrie nous appellent à cette sage conciliation qui peut seule en adoucir les effets, et en cicatriser les blessures?

Brisons donc à jamais le mur dont on a voulu nous séparer. Rayons avec une franchise loyale et ferme cette ligne de démarcation qui a causé tant de maux. Chacun de nous a reconnu le danger et la folie des extrêmes; qu'il n'y en ait plus. Que tout soit ramené à ce centre

politique et constitutionnel où réside la véritable sagesse, et sur lequel repose toute la force du gouvernement.

Loin de cette unité, l'on n'appercevra jamais que désordre, anarchie, confusion, triomphe momentané de la force qui deviendra bientôt foiblesse, et qui, après avoir opprimé avec violence, se trouvera elle-même victime de l'oppression, en invoquant vainement le secours des principes qu'elle aura méconnus, ou rejetés pour autrui.

Autour de l'acte constitutionnel, au contraire, se présentera sans cesse l'organisation sacrée des lois, de laquelle sortiront comme d'une terre féconde la garantie de la propriété, de la liberté individuelle, de la liberté publique, et toutes les branches de prospérité nationale, le perfectionnement des arts, l'amélioration de l'agriculture, les travaux du commerce, et sur-tout ces belles institutions sociales qui doivent retremper les ames des peuples modernes, et leur donner des mœurs convenables à la République.

C'est par elles que nous apprendrons à préférer l'estime publique aux richesses, et les jouissances pures de la vertu aux succès les plus éclatans de l'ambition.

Par elles, le fonctionnaire public, instruit à déposer avec modestie le pouvoir dont il aura été temporairement revêtu, reprendra sans humiliation, près de ses foyers domestiques, le simple mais honorable titre de citoyen; et convaincu qu'il peut toujours, par d'utiles travaux, servir la République, il fera usage de ses talens et de la confiance qu'il aura aquise, pour propager l'amour de la constitution et des lois, et pour attirer sur ses successeurs le respect et les égards qui doivent nécessairement entourer les représentans du peuple.

Par elles, les nouveaux magistrats apprendront à ne

considérer que sous le rapport de l'intérêt public l'éclat de ces fonctions éminentes dont ils se trouvent alternativement revêtus, qu'ils doivent aussi déposer un jour, et qui ne leur sont confiées que pour le bonheur du peuple.

Ainsi les fruits de la constitution porteront de toutes parts la modération, l'oubli des injures, et le desir d'une paix durable. Les hommes qui avoient été égarés par des idées fausses ou exagérées de liberté, rentreront dans de justes limites; ceux qu'avoient retenus ou portés à des mouvemens rétrogrades les préjugés de l'ancien régime, ou de faux calculs d'intérêt personnel, arriveront au même point par une route opposée; et nous verrons enfin succéder aux cris des factions les doux épanchemens de fraternité, qui doivent ramener à un intérêt commun les membres de la grande famille que l'erreur divisa, et que la sagesse, acquise par l'expérience, va réunir pour toujours.

Tel sera, n'en doutons pas, l'heureux et infaillible effet de notre respect religieux pour l'acte constitutionnel.

Je sais, mes collègues, que ces principes vous dirigent, que ces sentimens généreux sont dans vos cœurs, et je ne fus jamais plus éloigné d'oser me permettre le ton du précepte.

Mais j'ai pensé que, dans cette occasion solennelle, vous ne me désavoueriez pas pour organe, lorsque, parlant, de cette place honorable, à toute la République et en présence de l'Europe, je manifesterois, en votre nom, une détermination ferme et réfléchie, qui doit rassurer tous les hommes de bonne foi, éteindre l'espoir de toutes les factions, cimenter la paix, et augmenter chez les nations étrangères le nombre de nos partisans et de nos amis.

Périssent donc pour toujours ces écrits pervers qui, en osant calomnier les travaux des précédentes assemblées, ont voulu flétrir le passé, changer les dispositions de l'avenir, et souiller de leur souffle impur les noms des créateurs de la révolution, et des fondateurs de la République ! Non, non, ces citoyens qui ont vu, sans se décourager, périr au milieu des factions leurs amis les plus chers, qui se sont exposés à tous les dangers, ont supporté toutes les fatigues et bravé les calomnies de tout genre, ne perdront pas la récompense qu'ils ont méritée : l'estime et la reconnoissance du peuple les suivront dans leur paisible retraite ; et la gloire que la génération présente a déja décernée aux noms de Mirabeau, de Condorcet, de Bailly, de Vergniaud, de Guadet, et de tant d'autres illustres martyrs de la liberté, suffira pour enflammer leur courage, et entretenir dans sa force et sa pureté primitives, leur généreux dévouement.

Périssent aussi dans la honte et dans le mépris universel, ces feuilles mensongères qui, méconnoissant le caractère auguste dont les nouveaux élus du peuple ont été revêtus, cherchent à semer, par d'atroces et absurdes conjectures, des principes de division que nous rejetons avec horreur ! Il n'est pas un de nous qui ne soit profondément convaincu que les citoyens sages et éclairés qui ont été appelés à exercer avec nous le premier des pouvoirs politiques, accepteront avec joie les témoignages de confiance, d'estime et d'union, que nous nous empressons de leur offrir. Ils nous aideront à calmer les haines, à concilier les opinions, à unir tous les cœurs. Nous travaillerons ensemble, et avec le même zèle, à simplifier les lois, à épurer, adoucir et perfectionner les mœurs, sans lesquelles un gouvernement libre ne sauroit se soutenir.

Alors, mes collègues, parvenus à ce point d'intel-

ligence et de concorde que la nation desire depuis si long-temps, nous pourrons dire avec cet accent de la vérité qui doit porter la persuasion dans toutes les parties du territoire français ; alors nous pourrons nous écrier dans un saint enthousiasme, vivement senti et universellement approuvé : *Vivent à jamais la République et la constitution de l'an 3 !*

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Prairial, an V.